

17 février 2020

Création de la Société de Coordination, Idelians

Définie par la loi "Elan" du 23 novembre 2018, la Société de coordination vise à faciliter le regroupement des Offices Publics de l'Habitat, obligatoire pour ceux qui gèrent moins de 12 000 logements.

Un peu plus d'une année après, la création de la Société de Coordination Idelians qui rapproche Domanys, OPH de l'Yonne, Grand Dole Habitat, OPH de la communauté d'agglomération du Grand Dole et Orvitis, OPH de la Côte-d'Or devient officielle avec la réunion de l'Assemblée Générale constitutive des actionnaires, ainsi que celle du Conseil de Surveillance.

La Société de Coordination une entité juridique avec trois organes de gouvernance

Considérée comme un organisme HLM, la Société de Coordination doit disposer d'un agrément ministériel. Ses caractéristiques et règles de fonctionnement sont précisées dans ses statuts, dont les clauses sont encadrées par le décret 2019-911 du 29 août 2019.

La société de coordination Idelians est constituée sous la forme d'une société anonyme, à directoire et conseil de surveillance.

L'Assemblée générale constitutive

Réunie ce 17 février 2020, pour officialiser la création de la Société de Coordination Idelians, l'Assemblée générale est composée conformément au décret, d'un unique représentant de chaque actionnaire, en l'occurrence de chaque Office, à savoir :

- Patrick GENDRAUD, Président de Domanys,
- Mathieu BERTHAUD, Président de Grand Dole Habitat,
- François-Xavier DUGOURD, Président d'Orvitis.

Lors de cette réunion constitutive, les membres ont appelé le Conseil de Surveillance à se réunir.

Le Conseil de surveillance

Il est composé d'un représentant de la Collectivité de rattachement de chaque Office, d'un représentant de chaque Office (en tant que personne morale), de 2 personnes physiques désignées par chaque Office et de 3 représentants des locataires. **Sont membres du Conseil de surveillance d'Idelians**

Représentant les collectivités territoriales de rattachement

- Conseil départemental de la Côte-d'Or : M. Patrick CHAPUIS,
- Conseil départemental de l'Yonne : M. Pascal HENRIAT,
- Communauté d'Agglomération du Grand Dole : Jean-Pascal FICHERE,

Représentants chaque Office Public de l'Habitat

- Domanys : Hervé COUTEILLE, Sonia PATOURET, Marc SAVEAN,
- Grand Dole Habitat : Isabelle DELAINE, Mathieu BERTHAUD, Martine RAYNAUD,
- Orvitis : Joël ABBEY, François-Xavier DUGOURD, Marie-Line DUPARC,

Représentants des locataires

- Bernadette FERRY, Laurent DAMIZET et Christian MOCCOZET

Son rôle : un contrôle permanent de la gestion de la Société de coordination, assurée par le Directoire, dont il en désigne les membres.

Cette première réunion du Conseil de Surveillance avait pour objet, outre la création de la société de coordination Idelians, avec l'autorisation du dépôt du dossier d'agrément ministériel, d'installer l'ensemble de la Gouvernance, Conseil de Surveillance et Directoire.

Il a procédé également à l'élection du Président et du Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Afin de marquer la cohésion du groupe et d'assurer l'ancrage sur les territoires de chacun des organismes, il est prévu une présidence tournante (tous les 2 ans) du Conseil de Surveillance.

Pour cette première période, le Conseil de surveillance a élu :

- **Président : François-Xavier DUGOURD**
- **Vice-Présidente : Sonia PATOURET**

Mathieu BERTHAUD a été nommé second Vice-Président

Le Directoire

Le Conseil de Surveillance a également nommé les membres du Directoire, y compris son président. Le Directoire assume la direction générale (collégiale) de la Société.

Composé de 3 membres, ont été désignés les Directeurs Généraux des 3 Offices, à savoir :

- Karine LASCOLS, Directrice Générale de Domanys,
- Yves MAGDELAINE, Directeur Général de Grand Dole Habitat,
- Christophe BERION, Directeur Général d'Orvitis.

Yves MAGDELAINE a été nommé à la Présidence du Directoire.

17 février 2020 : Installation de la Société de Coordination – Idelians

Contacts Presse**DOMANYS**

Hervé ACHACHE
03 86 49 50 13
Herve.achache@domanys.fr

Grand Dole Habitat

Virginie AUDUGÉ
03 84 79 11 22
v.auduge@gdhabitat.fr

Orvitis

Nathalie SEGUIN
03 80 69 41 30 /06 83 54 36 08
nathalie.seguin@orvitis.fr

Evolution du paysage de l'habitat social en Bourgogne – Franche-Comté

Idelians : 1^{ère} société de coordination créée

Définie par la Loi "Elan" du 23 novembre 2018, la Société de coordination vise à faciliter le regroupement des Offices Publics de l'Habitat, obligatoire pour ceux qui gèrent moins de 12 000 logements.

Dès décembre 2018, les Conseils d'Administration de Domanys, OPH de l'Yonne, de Grand Dole Habitat, OPH de la communauté d'agglomération du Grand Dole et d'Orvitis, OPH de la Côte-d'Or, décidaient de mener une étude sur le rapprochement des trois organismes.

Un an plus tard, chacun des trois Conseils d'administration des Offices et chacune des trois collectivités de rattachement ont approuvé la constitution de la société de coordination, installée officiellement le 17 février 2020.

Sur les 80 projets de rapprochement à l'étude au plan national, Idelians est la 1^{ère} société de coordination officiellement créée pour la Bourgogne – Franche-Comté.

Un groupe proche des territoires

Fondée sur les valeurs et stratégies communes des trois entités, la Société de Coordination Idelians, qui comptera environ 25000 logements, veillera à préserver l'ancrage et la proximité territoriale.

En observant une continuité géographique régionale, une complémentarité des organismes en termes de territoires, de patrimoine ou de services, les objectifs de ce regroupement vise à :

- constituer un groupe solide financièrement, tout en préservant l'autonomie de chaque membre en lien avec leurs collectivités de rattachement ;
- promouvoir l'innovation, pour offrir de nouveaux services aux habitants,
- prendre en compte l'intégration ultérieure d'autres organismes partageant les mêmes valeurs.

Une continuité géographique régionale



OPH du Département de l'Yonne
8880 logements
sur 200 communes.



OPH du Département de la Côte-d'Or
13500 logements
sur 130 communes.



OPH de la communauté
agglomération du Grand Dole
3 115 logements.



Une entité d'envergure

- 450 collaborateurs
- 9 Agences de proximité
- 25000 logements familiaux - 50 000 résidants
- 120 établissements spécifiques : (foyers, résidences, gendarmeries, cellules professionnelles...)
- 90 M€ de loyers logements
- 80 M€ Investissement en moyenne par an et 20 M€ de dépenses d'entretien & maintenance

Des ambitions communes au bénéfice des Territoires

Assurer les missions réglementaires

Définies par la Loi Elan, les missions à assurer sont des compétences obligatoires. Elles visent à :

- élaborer le cadre stratégique patrimonial et le cadre stratégique d'utilité sociale du groupe,
- définir la politique technique des actionnaires,
- définir et mettre en œuvre la politique d'achat de biens et services, hors investissements immobiliers,
- développer une unité identitaire et définir des moyens de communication,
- organiser la mise à disposition des ressources entre les membres (prêts, avances, etc.),
- prendre les mesures pour garantir la soutenabilité financière du groupe,
- assurer le contrôle de gestion des membres et établir les comptes combinés.

Renforcer et développer l'ancrage et la proximité dans les Territoires, dans toutes leurs composantes

- Maintenir la mission de logement et de services aux populations fragiles.
- Dégager des synergies d'investissement.
- Optimiser et mutualiser des activités, tout en maintenant l'identité de chaque organisme.
- Anticiper les évolutions futures de la structure avec l'ouverture à d'autres organismes.

Saisir les opportunités

- Développer la mission d'ingénierie auprès des collectivités territoriales.
- Produire et gérer des équipements d'intérêt général (Crèches, maisons de santé, écoles...).
- S'ouvrir à des partenariats pour imaginer le patrimoine et les services de demain.
- Proposer de nouveaux services innovants aux résidants.
- Intégrer le numérique dans le déploiement des activités et la relation avec les locataires.
- Constituer des centres de service ouverts à d'autres acteurs (Relations clients, Pôle Digital...).

Idelians : un nom qui consacre l'alliance des idées nouvelles

Idelians consacre l'alliance des idées nouvelles ainsi que le lien entre les 3 entités fondatrices et offre des opportunités de synergies. Pour sa création, des contenus sémantiques ont notamment été explorés, comme l'habitat social et solidaire, l'union, l'unité, la force d'un rapprochement, la synergie qui s'opère entre les entités, la relation tissée avec les acteurs locaux, les solutions innovantes ou encore des initiatives qui repoussent les limites des champs d'actions standards.

Il a été déposé en décembre auprès de l'Inpi, qui a procédé à son enregistrement le 3 janvier 2020.

Idelians : prochainement 4 offices et 31500 logements

En décembre 2019, chacun des trois Conseils d'administration des offices ont approuvé un protocole pour accueillir au sein d'Idelians, Hamaris, Office Public de l'Habitat de la Haute-Marne.

Ainsi, avec l'intégration d'Hamaris, attendue pour l'été 2020, Idelians passera à une **entité interrégionale**, et comptera plus de 31000 logements.

<p>OPH du Département de l'Yonne 8880 logements sur 200 communes.</p> <p>Président : Patrick GENDRAUD Directeur : Karine LASCOLS 180 collaborateurs</p> <p>Investissement 2018 : 35 M€</p>	<p>OPH du Département de la Côte-d'Or 13500 logements sur 130 communes.</p> <p>Président : François-Xavier DUGOURD Directeur : Christophe BERION 210 collaborateurs</p> <p>Investissement 2019 : 50 M€</p>	<p>OPH du Département de la Haute-Marne 6000 logements sur 111 communes.</p> <p>Présidente : Yvette ROSSIGNEUX Directeur : Jacques CHAMBAUD 100 collaborateurs</p> <p>Investissement 2019 : 9,6 M€</p>	<p>OPH de la communauté d'agglomération du Grand Dole 3115 logements</p> <p>Président : Mathieu BERTHAUD Directeur : Yves MAGDELAINE 47 collaborateurs</p> <p>Investissement 2019 : 10 M€</p>

17 février 2020 : Installation de la Société de Coordination – Idelians

Contacts Presse

DOMANYS

Hervé ACHACHE
03 86 49 50 13
Herve.achache@domanys.fr

Grand Dole Habitat

Virginie AUDUGÉ
03 84 79 11 22
v.auduge@gdhabitat.fr

Orvitis

Nathalie SEGUIN
03 80 69 41 30 / 06 83 54 36 08
nathalie.seguin@orvitis.fr